

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2015

PRESENTS : Mmes et M.M. BOCQUIER, CHATEIGNER, BROSSEAU, GODREAU, GABORIT, BLUTEAU, GAUVRIT, BRAUD, CAIGNON, SACHOT, ROULLEAU, ROBICHON, BRIFFAUD.

EXCUSES : Mme GERBAUD et Mr PRUGNEAUX

Le compte rendu de la dernière réunion n'appelle pas d'observation.

Mme Anne BRAUD a été désignée secrétaire.

1 – VOTE DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE (023-15)

Suite à la demande de subvention formulée par la Maison Familiale de Mouilleron-en-Pareds, pour deux élèves de la commune scolarisés dans cet établissement, le conseil attribue une somme de 25 € par jeune soit la somme totale de 50 €.

2 – PARTICIPATION FINANCIERE AU SAGE DU LAY (024-15)

Mr Joël CHATEIGNER, adjoint, qui suit ce dossier, explique aux élus le rôle du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Lay). Comme les années précédentes, le Syndicat Mixte du Marais Poitevin, Bassin du Lay a décidé de reconduire la solidarité de bassin versant en sollicitant les 105 communes du bassin. Le conseil accepte la participation financière demandée pour 2015 qui est de 62.03€. Elle est calculée pour 33 % en fonction du nombre d'habitants, 33 % en fonction de la superficie de la commune incluse dans le périmètre du SAGE du Lay, et de 33 % en fonction du potentiel fiscal global.

3 – MISSION D'INSPECTION EN MATIERE D'HYGIENE ET DE SECURITE AU TRAVAIL (025-15)

Une mission d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité au travail s'est déroulée dans notre commune en février 2006. Des priorités avec le préventeur du Centre de Gestion ont été établies. La Maison des Communes propose le passage de l'inspecteur en 2015. La réunion est faite en présence d'un élu pour définir un état des lieux de l'évolution de la commune en matière d'hygiène et de sécurité sur la base du dernier rapport (durée 1 H 30) L'inspecteur visite ensuite les bâtiments où il y a eu des améliorations de faites depuis son dernier passage. Le montant de la prestation est établi sur la base de 350 € par jour (200 € la demi-journée). L'estimation est d'une journée de visite et 1 journée de rapport. Le conseil autorise Mr le Maire à signer la convention à intervenir entre la commune et le Centre de Gestion.

4 – DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET COMMUNAL ET DU BUDGET GESTION DES ACTIVITES COMMERCIALES (026-027-15)

Mr Joël CHATEIGNER rappelle au Conseil, que le contrat de Butagaz pour les citernes de gaz du foyer rural et du café était très ancien. Après négociations, Butagaz va déconsigner à la Commune la somme de 3 177.80 €. En contre- partie la collectivité doit payer les nouvelles consignations qui sont respectivement de 650 € pour le foyer rural et de 1174 € pour le café. Au budget de la commune, il a été prévu la différence entre les déconsignations et les consignations. Une décision modificative doit être prise au budget principal, pour l'encaissement de la totalité et le paiement de la consigne du foyer Rural et au budget gestion des activités commerciales la consigne de 1174 €. Pour ce faire, la commune va prendre en charge le déficit du budget annexe pour 1 175 €.

La Décision modificative prise par le conseil pour le budget communal est la suivante :

FONCTIONNEMENT

CHAP	COMPTE	NATURE	DEPENSES	RECETTES	COMMENTAIRE
74	7411	Dotation forfaitaire		2 240	Complément de dotation
65	6521	Déficit des B.A. à caractère administratif	1 175		Pour la consigne de citerne de gaz
67	673	Titre annulé sur exercice antérieur	75		-75 € pour vente de 10 plaques translucides à un particulier au lieu de 15 à 5 €, sur l'exercice 2014
023	023	Virement de la section d'investissement	990		
TOTAL			2 240	2 240	

INVESTISSEMENT

CHAP	COMPTE	OPER.	NATURE	DEPENSES	RECETTES	COMMENTAIRE
021	021	OPFI	Virement de la section d'exploitation		990	
27	275	OPFI	Dépôts et cautionnements versés	-	+ 1 825	Déconsignation citerne de gaz B.P. 1 350 € - 3177.80 =1 825 €
27	275	OPFI	Dépôts et cautionnements versés	650		Consigne citerne de gaz foyer rural
16	165	OPFI	Dépôts et cautionnement reçus	365		Remb. caution complémentaire
21	2112	61	Terrains nus	1 800		Terrain Moreau 1520 m2 x5000€ l'Ha soit 760 € + 1 000 € frais
TOTAL				2 815	2 815	

5 – FIXATION DES TARIFS ETE DU CENTRE DE LOISIRS (028-15)

Mme Anne GODREAU, l'adjointe responsable de la garderie, a réuni la commission concernée et la Directrice du centre « Sans Soucis » afin de débattre des séjours qui pourraient être proposés cet été. La plaquette établie par Calypso a été présentée au conseil concernant les séjours pour les enfants de 6-8 ans et ceux de 9-11 ans. Les tarifs doivent être fixés par le conseil. Après délibération, le conseil décide de fixer les mêmes tarifs que Calypso qui seront les suivants :

SEJOURS COURTS 6-8 ANS							
Date	Thème	Durée	Tarif de base	CAF QF<500	CAF 501<QF>700	CAF 701<QF>900	MSA-CAF QF>901
7 au 10 juillet	Vacances à la ferme	4 jours	135.80 €	94 €	101 €	108 €	115 €
13 au 17 juillet	Au galop pendant les vacances	5 jours	176.00 €	129 €	136 €	143 €	150 €
21 au 24 juillet	Voyage dans le temps	4 jours	155.80 €	114 €	121 €	128 €	135 €
28 au 31 juillet	Apprentis soigneur d'animaux	4 jours	139.80 €	98 €	105 €	112 €	119 €
18 au 21 août	Tour du monde culinaire	4 jours	135.80 €	94 €	101 €	108 €	115 €

SEJOURS COURTS 9-11 ANS							
Date	Thème	Durée	Tarif de base	CAF QF<500	CAF 501<QF>700	CAF 701<QF>900	MSA-CAF QF>901
6 au 10 juillet	Voyage dans le temps	5 jours	170 €	123 €	130 €	137 €	144 €
13 au 17 juillet	Stage surf et activités de plage	5 jours	206 €	159 €	166 €	173 €	180 €
20 au 24 juillet	Apprentis reporters	5 jours	160 €	113 €	120 €	127 €	134 €
27 au 31 juillet	Apprentis soigneur d'animaux	5 jours	176 €	129 €	136 €	143 €	150 €
17 au 21 août	Mes vacances à Nantes	5 jours	190 €	143 €	150 €	157 €	164 €

La commission garderie propose qu'un acompte soit demandé aux familles inscrivant leur(s) enfant(s) pour les séjours ainsi que pour les demi-journées ou journées et souhaite fixer le prix de 5 € pour une veillée Bowling pour les 8-12 ans. Après délibération, le conseil accepte de demander cet acompte et fixe à 5 € la veillée bowling.

Une information sera donnée aux jeunes de 12/17 ans pour les séjours proposés par Calypso.

6 – CIRCULATION RUE DE LA METAIRIE

Plusieurs riverains de la rue de la métairie se plaignent des nuisances occasionnées par « les poids lourds » empruntant cette voie : le laitier, les tracteurs.... Il est à noter aussi que de nombreux enfants l'utilisent, l'aire de loisirs n'étant pas étrangère à une telle fréquentation. Faut-il y mettre une interdiction aux véhicules de plus de 3,5 tonnes ? Le conseil municipal, après débat, ne souhaite pas l'interdire aux poids lourds qui sont, après enquête, peu à l'emprunter mais souhaite, pour des raisons de sécurité, installer à chaque extrémité un panneau « Attention à nos enfants ».

7 – LOTISSEMENT DES ACACIAS

Suite à la réunion du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et du PLUi (Plan local d'Urbanisme intercommunal) à la Communauté de Communes, le mardi 7 avril, Mr Frantz SENE, responsable du service Urbanisme – Habitat de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges a été contacté et est venu en mairie afin d'envisager l'éventuelle modification du plan de composition de la 1^{ère} tranche du lotissement des Acacias. Dans un premier temps la tranche 1 pourrait être divisée en deux : tranche 1a : (12 lots) et tranche 1b (14 lots). Les travaux de la seule tranche 1a vont être budgétisés pour que le conseil ait connaissance de l'impact financier. Le service urbanisme pourra par la suite, éventuellement, faire un avenant pour modifier le permis d'aménager. Le conseil décidera alors d'entreprendre ou non les travaux de viabilité pour cette tranche **1a**.

8 – INSCRIPTION EVENTUELLE « AU PAYSAGE DE VOTRE COMMUNE » édition vendéenne du label de qualité Villes et Villages Fleuris

Cette démarche a pour but, entre autres, de valoriser l'engagement des communes et des particuliers dans leurs actions en faveur de la qualité du cadre de vie. Le conseil ne donne pas suite à cette inscription pour cette année. La commission information sensibilisera la population pour un éventuel concours en 2016.

9 – POINT DES COMMISSIONS

La commission voirie s'est réunie le 14 avril. Les travaux 2015 ont été définis et le lancement du marché pourra être fait en mai. Une réunion à laquelle ont été invités les pétitionnaires par rapport à la sécurité rue du Grand Lay, aura lieu le mercredi 6 mai, à 19 h 30.

La commission information se réunit le lundi 18 mai, à 18 h. La gazette pourra être distribuée pour le mois de juin.

10 – DECISION DU MAIRE PRISE PAR DELEGATION

- Rénovation 2015 – luminaires vétustes au Petit Clou et en face de la voie de liaison pour 1643 €

11 - INFORMATIONS DIVERSES

A) Communes nouvelles. Le maire a fait part d'une réunion d'information mise en place par la Maison des Communes, le jeudi 23 avril, à la Roche-sur-Yon. Les conseillers ont reçu un résumé leur présentant les enjeux et la démarche afin d'aborder une telle problématique. Une réflexion est en cours.

B) SALLE DE SPORTS : Utilisation en dehors du club de basket

Des enfants souhaiteraient l'utiliser pendant les vacances scolaires pour faire du basket, en dehors des entraînements. Après réflexion, le conseil a décidé que des jeunes ne pouvaient pas jouer au basket dans cette salle, sans la surveillance d'un adulte, afin d'éviter toutes dégradations, la salle étant occupée sans responsabilité particulière. De plus, le planning ne serait pas facile à gérer d'autant plus qu'elle est occasionnellement utilisée par les joueurs de tennis avec une participation financière. En conséquence, le conseil ne souhaite pas donner suite à cette demande.

C) PASSAGE DU VENDEE ELECTRIC TOUR A MONSIREIGNE

Un rallye touristique d'éco-conduite aura lieu les 5 et 6 juin 2015 et reliera les villes de la Roche- sur-Yon et Fontenay le Comte sur deux jours. Le samedi 6 juin, dans l'après-midi, environ soixante-dix véhicules traverseront le bourg.

D) DIS-MOI LA VENDEE La commune accueillera le groupe (environ 150 marcheurs si le temps le permet). Cette marche est mise en place par l'association Familles Rurales. Mrs Gérard PRUGNEAUX et Michel COUSIN, responsables des sentiers pédestres, organisent la rencontre ; la municipalité accueillera les marcheurs au Bois-Tiffrais. Le matin, ils emprunteront le sentier des Huguenots au Bois-Tiffrais, l'après-midi, visite du musée commentée par le pasteur Denis Vatinel, conservateur du musée et accueil par le Rallye Chouan à Moque Souris.

E) CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CYCLISME SUR ROUTE DU 25 AU 28 JUIN 2015

La Fédération Française du cyclisme organise à Chantonnay, les épreuves du championnat de France de cyclisme du jeudi 25 juin au dimanche 28 juin 2015. Le contre la montre masculin traversera Monsireigne **le jeudi 25 juin**. Les coureurs arriveront de la Louraie pour passer au Petit Clou, dans le centre bourg pour aller vers St-Prouant. Ce circuit sera totalement fermé à la circulation ce jeudi de midi à 18 h environ. Des informations plus précises seront communiquées à la population en temps voulu. Pensez-y dès à présent, en particulier les riverains du circuit ! Il ne peut pas y avoir de véhicules en stationnement, un camion fourrière passera avant la course. Des signaleurs bénévoles sont recrutés. Attendez les informations officielles avant de proposer un questionnement plus précis vous concernant.

F) LOGEMENT 4 BIS PLACE DE L'EGLISE

Ce logement de 2 chambres, sera libre au 1^{er} juin. Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie.

12 – FIXATION DE DIVERSES REUNIONS DE COMMISSIONS

A) Commission voirie : le mercredi 6 mai, à 19 H 30, à la mairie.

B) Commission Information : le lundi 18 mai, à 18 H, à la mairie.

Chaque élu a été destinataire de la revue Itinéraire de Trivalis

Les prochaines réunions du conseil ont été fixées au mardi 26 mai et au mardi 23 juin.

Vu par la secrétaire de séance : Anne Braud
Le Maire
Michel BOCQUIER